

Participation de M. Resch Patrice en tant que Président de la Fédération du Patrimoine Maritime Méditerranéen à la GIZC "Les Maures, un territoire de Méditerranée pour une gestion intégrée du littoral"

J'ai apprécié la communication par le moyen des technologies informatiques qui m'ont permis de me tenir au courant des travaux et de participer à plusieurs ateliers et réunions.

La lecture de la présentation européenne du concept de GIZC: "Qualité des zones côtières : une priorité pour l'Union européenne" m'a persuadé de l'intérêt de l'outil GIZC pour un développement équilibré du littoral.

"La GIZC n'est pas qu'une politique environnementale. Si la nécessité de protéger le fonctionnement des écosystèmes naturels est l'un des principaux objectifs de cette stratégie, la GIZC vise également à la santé économique et sociale des zones littorales et à leur permettre d'exprimer pleinement leur potentiel de communautés modernes et vivantes. En effet, dans les régions côtières, ces objectifs environnementaux et socio-économiques sont intrinsèquement liés entre eux."

Ma perception de la GIZC des Maures.

En tant que citoyen alpha, j'ai eu beaucoup de mal à participer car mes obligations professionnelles ne me permettaient pas de suivre toute l'expérimentation. Il est ensuite très difficile de recoller à un groupe constitué qui a travaillé dans la continuité.

Durant ma participation épisodique à des ateliers ou réunions j'ai peu entendu les habitants et les gens qui font le territoire au quotidien. Toutes les institutions et les experts qui agissent sur le territoire ont par contre très largement contribué à la GIZC . Cette participation était très intéressante, indispensable mais pas forcément innovante.

L'appréhension des zones côtières par la mer fut un grand moment très bien balisé peut-être trop par les multiples interventions des "spécialistes" qui ont placé les participants devant un "paradis". A partir de là, il était très difficile aux personnes anonymes d'intervenir. Je transcris ce que mes voisins de découverte sur le bateau m'ont exprimé en disant : " ils sont tous experts en quelque chose alors qu'est-ce qu'on peut rajouter ?"

En 2003 un message d'alerte a été émis pour sensibiliser tous les acteurs sur la perte d'identité des littoraux français. Le "petit métier " constitue la spécificité de la pêche en Méditerranée. J'ai évoqué sur ce même atelier flottant la difficulté pour les familles autochtones de continuer à vivre au "pays" et le problème de la pêche, je pense que ces volets n'ont pas eu l'importance qu'ils devaient dans cette étude prospective.

Le travail avec l'arrière pays, la forêt des Maures n'a également pas eu l'importance qu'impliquerait une autre vision du développement littoral. Il y a un rapport très étroit entre la forêt et la mer. Les pêcheurs faisaient la teinture des filets avec des écorces de pin, les nasses sont toujours en filaires ou en myrte, les busques en lentisque, les mâts en pin, les autres espars en cormier...

Je me suis senti à l'étroit dans un cadre réglementaire et géographique artificiel par rapport aux enjeux du terrain. Le territoire cité dans le titre de la GIZC me paraît plus pertinent, celui du SIVOM trop restreint pour aborder de manière globale les grands problèmes du littoral

méditerranéen. Le concept "territoire de réflexion territoire d'action" n'a pas apporté, pour moi, une grande lisibilité au projet tout en rétrécissant la réflexion.

Il est évident pour les acteurs du patrimoine maritime que la plus petite entité de réflexion concerne un espace allant de Toulon à St Tropez incluant les îles. Lorsqu'on visite la région, soit on coupe cette zone côtière soit on y est plongé de Toulon à St tropez. Lorsqu'on y vit on arpente toute cette zone et très souvent les îles et la forêt des Maures.

Prenant en compte les liens qui existent entre les sociétés des zones littorales, la FPMM travaille sur des espaces beaucoup plus vastes et à géométrie variable en fonction des sujets. Nous travaillons au niveau de la façade méditerranéenne française mais aussi avec l'Italie et même les USA sur des sujets de culture méditerranéenne.

Par exemple, nous travaillons avec le San Francisco Maritime National Historical Park depuis 2000 : une mission conjointe de 5 mois en France et en Italie en 2004 et une mission conjointe au Parc National de San Francisco en 2005 sur la construction des bateaux latins. En préparation avec ce même parc, une mission en 2007 ciblée sur la Sardaigne.

Un travail de plusieurs années est effectué avec Lance Lee initiateur de "l'Atlantic Challenge" (yoles de Bantry dont quatre exemplaires ont été construits en PACA) dans le Maine côte Est des USA. Nous travaillons sur l'auteur Joseph Conrad dont la clé de l'œuvre réside entre Marseille Hyères et Giens. Claudine Lesage, grande spécialiste de Conrad fait partie du groupe.

La perméabilité de ces structures institutionnelles qui fonctionnent avec de très nombreux bénévoles est d'une très grande efficacité.

Pourquoi ne pas exploiter localement cette richesse culturelle alors qu'elle l'est, avec notre participation rendue possible, à des milliers de kilomètres?

Pourquoi peut-on travailler concrètement avec des Parcs Nationaux américains et les institutions étrangères alors que nos demandes de collaboration auprès des décideurs au niveau communal , intercommunal et auprès du Président du parc de Port Cros restent sans réponse ou sont refusées ? Il est à noter que les échanges avec les équipes chargées de la valorisation de sites ou le personnel du parc sont très amicaux et très riches. Ce n'est pas une question de personnes, **il y a là un frein institutionnel qui plombe des pans entiers du développement littoral.** Cette situation se retrouve, avec plus ou moins d'acuité tout le long du littoral français (rencontres de Douarnenez 2006).

Les associations et les habitants ont eux aussi des idées et des savoir-faire mais ils ne peuvent créer les structures nécessaires à l'expression et à la transmission de ces savoirs surtout sur le littoral ou l'espace est compté et hors de prix. D'autre part, la pérennité de ces structures permanentes, partie intégrante de l'aménagement du territoire, nécessite un statut autre qu'associatif.

Une très étroite collaboration avec les institutions est indispensable.

La GIZC peut faire avancer les choses dans le domaine de la gouvernance et de la participation concrète de la population à de tels projets.

Le projet Foncin m'a passionné et la journée a été très riche en apports éclairés.

En élargissant le territoire de l'étude je relierais volontiers Foncin avec l'histoire de Blaise Marius Michel plus connu sous le nom de Michel Pacha natif de Sanary , promoteur de Tamaris et surtout créateur du systèmes de sécurisation des côtes pour la navigation.

Le patrimoine maritime méditerranéen se réfère aux routes maritimes. La création d'itinéraires culturels sur ce thème permettrait un développement différent du tourisme tout le long de la côte et la création de structures et d'emplois.

Foncin serait bien sûr une escale de qualité enrichie par le contexte qui le connecterait aux autres escales dont St-Tropez et les "caravanes méditerranéennes",
Le patrimoine est un élément de l'Economie (Pôle d'Economie du Patrimoine)

Pour la FPMM le territoire pertinent culturellement n'est pas fixe et dépend du sujet.

Trop de culture ou pas assez ?

Toutes les études montrent qu'on ne donne pas la place qu'elle mérite à la culture maritime entre terre et mer et plus spécialement sur les côtes méditerranéennes (Les musées maritimes français des départements côtiers année 2000).

La culture c'est aussi la manière de vivre la côte.

M. Sellier a raison de poser la question des mouillages forains, il y travaille d'ailleurs avec ardeur et conviction. Mais le problème global de l'accueil et du stationnement des bateaux ne se limite pas à des problèmes environnementaux ni à des quotas très localisés. 100 mouillages sur une compétence territoriale et 100 sur la compétence territoriale voisine ça fait tout de même 200 bateaux sur un espace limité. De proche en proche la situation peut devenir critique.

Derrière les bateaux il y a les personnes.

Se pose-t-on la question de la perte régulière pour la population autochtone de la possibilité d'aller sur la mer, de vivre au quotidien le littoral maritime dont les accès libres se raréfient.

Le prix de plus en plus élevé des taxes portuaires expulse les habitants de la mer et les prix de l'immobilier expulsent les descendants de ces mêmes personnes de la région.

La perte d'identité ne peut que se renforcer.

Comment amener des gens à respecter, à protéger et à valoriser un territoire dont ils sont peu à peu exclus sans laisser de traces, de témoignages ?

Double perte car les nouveaux arrivants qui pourraient constituer cette nouvelle société littorale n'ont aucun élément pour appréhender cet espace de vie. La banalisation du littoral est inévitable dans cette spirale.

Il est indispensable de connaître le passé pour comprendre le présent et envisager le futur.

Le concept de GIZC

La GIZC peut et doit être un outil pour travailler les questions de fond qui se posent au littoral. Pour cela la GIZC doit travailler sur un problème sans contrainte de périmètre prédéfini et doit faire œuvre de création en trouvant le moyen le plus adapté de traiter ce problème par exemple tourisme et sur-fréquentation saisonnière.

Il est évident que la complexité de ce travail va mobiliser de nombreuses compétences institutionnelles mais les habitants en tant qu'individus et en tant que professionnels doivent être associés concrètement à ce travail et pas seulement écoutés et parfois entendus.

Il faut noter la situation spécifique de la Méditerranée qui subit les plus fortes pressions sans oublier les conséquences des changements climatiques évoqués dans le "livre vert sur la vision européenne de la mer". La chaleur, l'érosion et l'élévation même minime du niveau de la mer compromettent à moyen terme le modèle touristique actuel fondé sur les bains de mer et le tourisme de masse en été.